

**MRC DU HAUT-RICHELIEU
RÉUNION DU COMITÉ ADMINISTRATIF
SÉANCE ORDINAIRE**

**MARDI
LE 6 SEPTEMBRE 2016**

Procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du Comité administratif (C.A.) de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, tenue à Saint-Jean-sur-Richelieu, au lieu ordinaire des séances, laquelle fut convoquée pour le mardi, sixième jour du mois de septembre deux mille seize, à neuf heures (9h00), séance à laquelle étaient présents:

Le préfet : M. Michel Fecteau, maire de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les conseillers régionaux : M. Réal Ryan, préfet suppléant et maire de Noyan, par conférence téléphonique, M. Jacques Landry, maire de Venise-en-Québec, et conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. 0-9) Mme Christiane Marcoux, conseillère municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Absence motivée : M. Pierre Chamberland, maire de Saint-Valentin.

Était présente à titre d'observatrice : Mme Andrée Clouâtre, maire d'Henryville.

Également présentes : Mme Cynthia Gagnon, urbaniste, Mme Michelle Chabot, coordonnatrice du SCRI, M. Yannick Beauchamp, coordonnateur de cours d'eau et Mme Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier.

Les membres du Comité administratif formant quorum et siégeant sous la présidence du préfet, M. Michel Fecteau.

9 h 00 **Ouverture de la séance**

Adoption de l'ordre du jour

1742-09-16 Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux,
Appuyée par le conseiller régional M. Réal Ryan,

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé avec les modifications suivantes :

- 1.- Ajout du point 7.1 : Piste cyclable la Montérégiade : Problématiques.
- 2.- Le point VARIA demeure ouvert.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal

1743-09-16 Sur proposition du conseiller régional M. Réal Ryan,
Appuyée par le conseiller régional Mme Christiane Marcoux,

IL EST RÉSOLU:

QUE le procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du 3 juin 2016 soit adopté dans sa forme et teneur;

De prendre acte du dépôt du résumé des discussions intervenues le 5 juillet 2016.

ADOPTÉE

1.0 **URBANISME**

1.1 **Schéma d'aménagement et de développement**

1.1.1 **Avis techniques**

A) **Municipalité d'Henryville - Règlement 59-2006-17**

Les membres du comité administratif recommandent l'approbation du règlement 59-2006-17 de la municipalité d'Henryville, le tout puisqu'aucune disposition dudit règlement ne vient à l'encontre des orientations, objectifs et dispositions du document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement de la MRC. En l'occurrence, il s'agit d'une modification du règlement de zonage qui ajoute une sous-classe « habitation multifamiliale jumelée comportant de quatre à huit logements. Des zones de contraintes sonores sont également établies.

B) **Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville**

B.1 **Règlement 2016-358-2**

Les membres du comité administratif recommandent l'approbation du règlement 2016-358-2 de la municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, le tout puisqu'aucune disposition dudit règlement ne vient à l'encontre des orientations, objectifs et dispositions du document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement de la MRC. En l'occurrence, ce règlement de zonage permet les projets intégrés d'habitation.

B.2 **Règlement 2016-427**

Les membres du comité administratif recommandent l'approbation du règlement 2016-427 de la municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, le tout puisqu'aucune disposition dudit règlement ne vient à l'encontre des orientations, objectifs et dispositions du document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement de la MRC. En l'occurrence, ce règlement modifie l'ensemble des normes de lotissement édictées pour le territoire de la municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

1.1.2 **Urbanisme - Divers**

A) **Société d'histoire du Haut-Richelieu - École d'été du patrimoine 2016**

Des documents d'information sont déposés relativement à une étude de la Chaire de sauvegarde du patrimoine religieux de l'UQÀM. Ces derniers ont été transmis à chacun des membres du conseil.

B) **Plan de développement de la zone agricole (PDZA)**

Suite aux deux rencontres intervenues avec les représentants de la Fédération de l'UPA de la Montérégie et du Syndicat de l'UPA du Haut-Richelieu, les membres du comité administratif recommandent de procéder à la réalisation d'un plan de développement de la zone agricole suite à la demande de l'UPA et en vue d'obtenir son appui pour le développement du Parc industriel régional. Madame Gagnon, urbaniste, explique l'ensemble des travaux réalisés à ce jour et l'échéancier à envisager soit, environ six (6) mois pour compléter la démarche avec l'UPA et le MAPAQ. Les membres du conseil discuteront de cette orientation préalablement à la séance régulière du 14 septembre 2016.

1.2 **Plaine inondable**

1.2.1 Demande d'abolition de la ZIS

Le directeur général soumet qu'une rencontre technique organisée par le MAMOT interviendra avec les directeurs généraux et aménagistes des quatre MRC concernées par la demande d'abolition de la ZIS, soit les MRC de Rouville, Brome-Missisquoi, Vallée-du-Richelieu et Haut-Richelieu.

1.2.2 Programme national d'atténuation des catastrophes (PNAC)

Le directeur général soumet que deux demandes d'aide financière ont été déposées dans les délais impartis en ce qui a trait à la consolidation des digues de la rivière du Sud et l'évaluation des risques liés aux inondations sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu. Afin de compléter le dossier, le ministère de la Sécurité publique demande certaines précisions nécessitant beaucoup de recherche, c'est pourquoi les membres du comité administratif acceptent de retirer, pour l'instant, le dossier de consolidation des digues de la rivière du Sud et de modifier la demande concernant la plaine inondable de sorte à cibler les efforts spécifiquement sur l'analyse des risques.

1.2.3 Résolution permanente de la problématique en plaine inondable

Le directeur général dépose la réponse du ministère de la Sécurité publique acheminée par le biais du directeur régional par intérim, M. Sébastien Doire, suite à l'entérinement de la résolution 14383-16 du 8 juin 2016 portant sur une demande de dérogation à la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables afin de permettre la construction d'ouvrages de protection. Considérant la position du ministère en ce qui a trait à une étude d'évaluation des impacts, autant « en amont qu'en aval de la construction de tels ouvrages de protection », les membres du comité administratif privilégient la réalisation de ladite étude via le Programme national d'atténuation des catastrophes (PNAC) discuté au point précédent.

1.2.4 Délimitation du domaine hydrique de l'État

Les membres du comité administratif suggèrent de discuter de l'accompagnement des représentants de l'Association des citoyens de la plaine inondable à Québec préalablement à la séance régulière du 14 septembre 2016. En l'occurrence, des vérifications seront faites sur la problématique liées aux démarches de l'Association puisque le dossier de la ligne hydrique avait réglé une grande partie des dossiers en litige.

2.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2.1 Parc industriel régional

Le directeur général soumet que les études récemment réalisées par E & B Data visant à « établir la mesure de la contribution économique du projet de Parc industriel régional » et par LGP Stratégies immobilières visant « l'implantation d'un Parc industriel régional » ont été déposées. Une séance de travail sera organisée pour la présentation des résultats.

Par ailleurs, deux appels d'offres interviendront auprès de firmes de communication pour la réalisation d'une maquette et d'un plan de communications en ce qui a trait au projet de Parc industriel régional.

2.2 FDT

2.2.1 Reddition de comptes

Le directeur général soumet que le rapport de reddition de comptes 2015-2016 sera transmis aux membres du conseil préalablement à la séance régulière du 14 septembre 2016 pour ratification et transmission au MAMOT.

2.2.2 Politique de soutien aux entreprises - Version révisée

À la demande du MAMOT, une version révisée de la Politique de soutien aux entreprises a été préparée. Les membres du comité administratif recommandent son adoption.

2.2.3 Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie - Version révisée

À la demande du MAMOT, une version révisée de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie a été préparée. Les membres du comité administratif recommandent son adoption.

2.2.4 Priorités d'intervention 2016-2017

Le directeur général soumet qu'annuellement, la MRC doit élaborer les priorités d'intervention pour la mise en œuvre du Fonds de développement des territoires. Le tout a été préparé en concordance avec les orientations du Conseil économique du Haut-Richelieu. Les membres du comité administratif recommandent leur adoption.

2.2.5 Documents relatifs aux demandes d'aide financière

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des documents administratifs qui seront nécessaires dans le cadre d'éventuelles demandes d'aide financière du FDT. Les modalités de versement de l'aide financière établies à 25% lors de la signature et 75% sur dépôt du rapport final et des pièces justificatives sont également recommandées. Par ailleurs, advenant qu'un projet s'avérerait être en péril à cause du versement final de 75%, le conseil ou le comité administratif pourrait autoriser le versement anticipé.

2.2.6 Gestion du Fonds de développement des entreprises d'économie sociale - Version révisée

Les membres du comité administratif recommandent l'adoption de la version révisée de la Gestion du Fonds de développement des entreprises d'économie sociale.

2.2.7 Demande d'aide financière en économie sociale/Comité sur la saine alimentation

Les membres du comité administratif réfèrent aux personnes ressources du Conseil économique du Haut-Richelieu l'analyse de la demande d'aide financière en économie sociale formulée par la Coopérative de service régional pour un montant de 28 470,00\$ afin que les citoyens défavorisés des municipalités d'Henryville, Saint-Alexandre, Saint-Sébastien et Sainte-Anne-de-Sabrevois aient accès à des fruits et légumes frais à l'année et ce, à moindre coûts.

2.3 FLI

2.3.1 Contrat de prêt FLI - Autorisation à la signature de l'avenant

Les membres du comité administratif recommandent la ratification et l'autorisation à signer l'avenant déposé par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation par le préfet.

2.3.2 Résiliation de prêts

Suite au désistement de deux demandes de prêts, les membres du comité administratif recommandent de résilier la résolution 14213-16 adoptée le 13 janvier 2016.

CAPV2016-09-06

2.4 Conseil économique du Haut-Richelieu

2.4.1 Congrès FQM 2017 Région vedette - Mandat

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à mandater le Conseil économique du Haut-Richelieu pour l'organisation et la logistique de la Région vedette dans le cadre du Congrès annuel 2017 de la FQM.

2.4.2 Services de téléphonie IP

Considérant que la MRC finance le Conseil économique du Haut-Richelieu incluant les activités et le développement du tourisme, les membres du comité administratif acceptent que les services de téléphonie IP des deux sites du CEHR soient reliés au réseau de fibres et qu'une facture annuelle soit transmise, le tout à être intégré à la Partie IV du budget.

2.5 Entente tripartite de développement culturel

Le directeur général dépose une lettre de Mme Andrée Bouchard, présidente du Comité culturel du Haut-Richelieu confirmant que le Comité n'a « pas d'autres attentes que celle de continuer à se concerter et à se mobiliser pour promouvoir, développer et rendre accessible la culture dans les quatorze municipalités du Haut-Richelieu ». En conséquence, aucune rencontre ne sera tenue avec les représentants du comité.

2.6 Train de passagers reliant Montréal/Boston

Le directeur général dépose, pour information, une résolution de la MRC de Brome-Missisquoi concernant l'étude de faisabilité d'un train de passagers reliant Montréal/Boston.

3.0 SCRI ET SÉCURITÉ CIVILE

3.1 Programme de Service d'urgence en milieu isolé (SUMI)

Les membres du comité administratif recommandent la tenue d'une séance de travail entre les membres du conseil et les directeurs de service incendie pour la présentation du Programme de service d'urgence en milieu isolé par le représentant du MSP. Lors de cette soirée, il sera également traité de la réalisation ou l'actualisation des plans d'urgence des municipalités en arrimage avec le schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie, le schéma d'aménagement et de développement, etc.

3.2 Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal (PISRMM) - Suivi du dossier

Trois rencontres de consultation interviendront au cours du prochain mois soit, deux avec les représentants des différents organismes du milieu et suite à ces deux dernières, un résumé sera présenté aux membres du conseil de la MRC pour information et consultation.

4.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Uniformisation des règlements municipaux appliqués par la Sûreté du Québec - Mandat

1744-09-16 Sur proposition du conseiller régional M. Réal Ryan, Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Landry,

IL EST RÉSOLU:

DE MANDATER Me Éline Francis pour réaliser les travaux relatifs à l'uniformisation des règlements municipaux (RM) appliqués par la Sûreté du Québec;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à être répartis au secteur code.

ADOPTÉE

5.0 **FONCTIONNEMENT**

5.1 **Finances**

5.1.1 **Comptes - Factures**

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement des comptes et factures dont la liste fera partie intégrante des documents acheminés à chacun des membres en préparation de la séance ordinaire du 14 septembre prochain.

5.1.2 **Adhésion à Loisir et Sport Montérégie**

1745-09-16 Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux,
Appuyée par le conseiller régional M. Réal Ryan,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER l'adhésion à Loisir et Sport Montérégie pour un montant de 214,20 \$ (taxes en sus);

DE MANDATER le préfet, M. Michel Fecteau, pour représenter la MRC du Haut-Richelieu;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

5.1.3 **Route 202/Voie cyclable/Noyan - Aide financière**

Suite à la consultation de l'ensemble des membres du conseil, le comité administratif recommande l'entérinement d'une résolution pour verser une aide financière d'un maximum de 21 000 \$ pour la voie cyclable élargie de la Route 202 à Noyan, le tout dans le cadre des travaux réalisés par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

5.2 **Fonctionnement - Divers**

5.2.1 **Fermeture des bureaux pour la période des Fêtes 2016-2017**

1746-09-16 Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux,
Appuyée par le conseiller régional M. Réal Ryan,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER la fermeture des bureaux de la MRC du Haut-Richelieu pour la période des Fêtes 2016-2017 à compter du mercredi 21 décembre 2016, 8h30, au mardi 3 janvier 2017, 16h30 soit;

21/12/2016 (mercredi) Congé sans solde
22/12/2016 (jeudi) Congé sans solde
23/12/2016 (vendredi) Congé sans solde

26/12/2016 (lundi) Congé férié
27/12/2016 (mardi) Congé férié reporté (24/12/2016)
28/12/2016 (mercredi) Congé férié reporté (25/12/2016)
29/12/2016 (jeudi) Congé sans solde
30/12/2016 (vendredi) Congé férié reporté (31/12/2016)

02/01/2017 (lundi) Congé férié reporté (01/01/2017)
03/01/2017 (mardi) Congé férié reporté (02/01/2017)

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer une lettre d'entente à cet effet avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la MRC du Haut-Richelieu (CSN).

ADOPTÉE

5.2.2 Ministre de la Famille du Québec - Démarche MADA

Le directeur général dépose, pour information, une missive du ministère de la Famille du Québec relative au Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA). Les membres réfèrent ce dossier aux municipalités locales.

5.2.3 Demandes d'appui

A) Souveraineté alimentaire

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à appuyer les démarches de la MRC du Haut-Saint-François et de la municipalité de Cookshire-Eaton relativement à la souveraineté alimentaire.

B) Programme RénoVert

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à appuyer les démarches de la MRC de Rimouski-Neigette relativement à l'amélioration des conditions de financement du programme RénoVert pour propriétaires de résidences saisonnières.

C) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à appuyer les démarches de la MRC des Jardins-de-Napierville afin que le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports inclue l'entretien d'hiver.

D) Reconnaissance des infrastructures numériques par le MAMOT

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à appuyer les démarches de la MRC des Appalaches afin que le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire reconnaisse les infrastructures numériques au même titre que les infrastructures déjà existantes au Québec tel que les routes, les ponts et le traitement et la distribution de l'eau potable afin qu'elles puissent bénéficier des mêmes critères d'admissibilité pour l'octroi de subventions au développement.

E) Projet de réforme des laboratoires médicaux Optilab

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à appuyer les démarches de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) afin que le gouvernement du Québec bonifie le projet de réforme des laboratoires médicaux en ce qui a trait à la réorganisation des services d'analyse de biologie médicale de l'ensemble du territoire du Québec en onze centres de laboratoires médicaux.

F) Obligations prévues à la stratégie québécoise d'économie d'eau potable

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à appuyer les démarches de la municipalité Les Escoumins afin que le MAMOT mette en place un programme de subventions pour aider les municipalités à financer les travaux de recherche et de réparation des fuites d'eau potable de même que pour la détermination du type de compteur d'eau, leur acquisition et installation dans les immeubles industriels, commerciaux, institutionnels, mixtes ciblés, municipaux et de résidences déterminées de leur territoire et ce, avant le 1^{er} septembre 2017.

6.0 COURS D'EAU

6.1 Rivière du Sud, branche 14 - Saint-Alexandre - Entérinement de factures et autorisation à répartir

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des factures intervenues relativement aux travaux d'entretien réalisés dans la branche 14 de la rivière du Sud, à savoir : Les Entreprises Réal Carreau inc. 1 450,98\$; BMI Experts-conseils inc. (2013-169) 831,84\$; Entreprises Réal Carreau inc. 2 800,78\$ pour un total de 5 083,60\$. À cet effet, l'autorisation à répartir est également suggérée.

6.2 Abrogation des règlements relatifs aux cours d'eau - Avis de motion

Il est proposé de procéder à l'abrogation de l'ensemble des règlements relatifs aux cours d'eau adoptés par la MRC du Haut-Richelieu pour minimiser les démarches administratives d'abrogation de règlement à la pièce et réduire la responsabilité de la MRC relativement à tout cours d'eau qui aurait été réglementé ou fait l'objet d'un acte d'accord mais qui aujourd'hui, ne répond plus aux critères déterminant un cours d'eau.

6.3 Ruisseau Landry - Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix - Saint-Valentin - MRC des Jardins-de-Napierville - Suivi du dossier

Les membres du comité administratif suggèrent de rediscuter de ce dossier avec les maires des municipalités concernées préalablement à la séance du 14 septembre 2016. En l'occurrence, aucune réunion n'a pu être tenue sur le terrain considérant le manque de disponibilité des intervenants.

6.4 Digues de la rivière du Sud - Fauchage

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser le fauchage des digues Melaven, Faddentown, Humeniuk et McFie de la rivière du Sud pour un montant de 4 900,00\$ (taxes en sus) par la firme André Paris inc.

6.5 Nomination - Personne désignée - Saint-Blaise-sur-Richelieu

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant la nomination de M. Jean-François Gaudet à titre de personne désignée pour exercer les pouvoirs prévus au deuxième alinéa de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales et l'application du règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau situés sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu, particulièrement au sein de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu.

**6.6 Cours d'eau du Milieu (côté Nord de la Première Grande Ligne) -
Saint-Blaise-sur-Richelieu - Autorisation à procéder aux démarches
nécessaires et nomination**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à procéder à la nomination de M. Robert Beaulieu de la firme PleineTerre s.e.n.c. pour agir dans le dossier cité en titre et autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à déposer, si requis, une demande de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, le tout en vue de la réalisation des travaux nécessaires dans le cours d'eau du Milieu (côté Nord de la Première Grande Ligne) situé à Saint-Blaise-sur-Richelieu.

7.0 VARIA

7.1 Piste cyclable La Montérégiade

Madame Christiane Marcoux fait état de plusieurs problèmes constatés par un usager régulier de la piste cyclable entre Saint-Jean-sur-Richelieu et Farnham soit, le 4^e Rang, la traverse du rang Kempt, l'utilisation par les agriculteurs riverains de la piste en longeant plutôt qu'en traversant perpendiculairement, de même que le déboisement intervenu le long de l'emprise. Les membres du comité administratif demandent de reprendre les démarches auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec afin qu'il délimite l'emprise faisant l'objet du bail signé entre la MRC du Haut-Richelieu et le Ministère en 2006. Par ailleurs, la réglementation applicable (RM 500) sera analysée de nouveau afin d'améliorer l'utilisation harmonieuse des usagers cyclistes, marcheurs et autres.

8.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

9.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

1747-09-16 Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Landry,
Appuyée par le conseiller régional M. Réal Ryan,

IL EST RÉSOLU:

DE LEVER la présente séance ordinaire du Comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu, ce 6 septembre 2016.

ADOPTÉE

M. Michel Fecteau,
Préfet

Me Joane Saulnier,
Directeur général et secrétaire-trésorier